



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*



# Schéma d'aménagement et de développement du port de Concarneau



# Sommaire

<b>ÉDITO DU PRÉSIDENT</b>	<b>3</b>
<b>UNE DÉMARCHE DURABLE POUR L'AVENIR DU PORT</b>	<b>4</b>
<b>LA GOUVERNANCE ET LE DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE</b>	<b>5</b>
Instances de pilotage et concertation avec les acteurs du port	6
<b>LE POIDS ÉCONOMIQUE DU PORT</b>	<b>7</b>
<b>LE COMITÉ DE PILOTAGE STRATÉGIQUE</b>	<b>8</b>
<b>UN PORT HISTORIQUE</b>	<b>10</b>
<b>UNE DIVERSITÉ D'ACTIVITÉS</b>	<b>11</b>
<b>LES ÉLÉMENTS DU PROJET</b>	<b>12</b>
<b>DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION ET LA RÉPARATION NAVALE</b>	<b>13</b>
Une mise aux normes de l'aire de carénage	13
La couverture de la cale sèche	14
<b>CONFORTER LA FILIÈRE PÊCHE</b>	<b>15</b>
L'optimisation de la crié	15
Les pontons pêche	16
La tour à glace	17
<b>DÉVELOPPER LA PLAISANCE</b>	<b>18</b>
L'optimisation de l'avant-port	18
L'arrière-port	19
Le pôle technique - Quai des Seychelles	20
<b>L'INTERFACE VILLE-PORT</b>	<b>21</b>
Un équipement culturel et touristique en tête de criée	21
La gestion de la voirie portuaire	22
Le pôle multimodal et la révision du plan de circulation	23
<b>RÉHABILITER LES LOCAUX ET LES ESPACES PORTUAIRES</b>	<b>24</b>
Le quai Est	24
Le premier étage et le bâtiment Ouest de la criée	25
Aménagement du parking / Accueil d'événements	26
<b>SYNTHÈSE DES PROPOSITIONS DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE CONCARNEAU</b>	<b>27</b>



## *Avenir du port de Concarneau*

# ***Un schéma d'aménagement réalisé dans la concertation***

**A**près le transfert du port de Concarneau de l'État au Département en janvier 2007, le Conseil général a initié, dès 2009, une démarche d'aménagement et de développement du port afin de répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux de ce site portuaire.

Dans un esprit de démarche participative, le Conseil général a associé à sa réflexion l'ensemble des acteurs du port de Concarneau : la Ville, la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille, la Communauté d'agglomération, qui ont apporté leurs contributions et fait part de leurs attentes en matière d'aménagement lors des différents comités de pilotage.

Dans le cadre d'une concertation la plus large et la plus ouverte possible, les partenaires du Conseil général sont parvenus à une vision commune sur les aménagements à réaliser pour répondre aux nouveaux besoins du port de Concarneau. Ces propositions d'aménagement sont recensées dans un schéma qui fixe un certain nombre de priorités de développement du port pour les 10-15 prochaines années.

Par ailleurs, le Conseil général s'est engagé dans une étude globale de développement des ports départementaux en janvier 2013 sur laquelle il s'appuiera pour conduire les investissements à réaliser dans l'optique d'une gestion durable des ports départementaux.

Le Conseil général est très attaché à la mise en œuvre collective de ce schéma pour garantir la meilleure appropriation possible des usages et des enjeux du port de Concarneau.

**Pierre MAILLE**

*Président du Conseil général du Finistère*



4

Port de  
Concarneau

## Une démarche durable pour l'avenir du port

**L'État a transféré la propriété du port de Concarneau au Conseil général le 1<sup>er</sup> janvier 2007. La Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille (CCIQC) est concessionnaire de la partie pêche et commerce du port jusqu'en 2041.**

**La Ville de Concarneau est également concessionnaire du Département pour la gestion de la partie plaisance du port, par contrat qui arrive à terme en 2026.**

Ce port, situé au cœur de la ville, se caractérise par une mixité d'activités, liées à la pêche et aux produits de la mer, à la construction et à la réparation navale ainsi qu'à la plaisance et au nautisme.

Il constitue également un pôle d'attractivité touristique important du Finistère, en raison notamment de la présence de la Ville close située au milieu du bassin portuaire, deuxième monument du grand ouest le plus visité après le Mont-Saint-Michel.

L'insertion du port dans la cité entraîne certaines difficultés dans le fonctionnement industriel du port, voire des conflits dans la co-existence des activités.

Les évolutions économiques de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle ont par ailleurs laissé vacants un certain nombre d'espaces portuaires, tandis que d'autres nécessitent une adaptation technologique.

Les espaces libérés constituent un atout pour l'implantation de nouvelles activités sur cet espace essentiel au dynamisme du territoire concarnois au sens large.

Le Conseil général a proposé à l'ensemble des acteurs locaux, Ville, Communauté d'agglomération et Chambre de commerce et d'industrie, de s'associer au sein d'un Comité de pilotage pour réfléchir à la définition d'un schéma d'ensemble permettant d'envisager le développement futur de cette zone portuaire (à 10-15 ans) et les aménagements à prévoir dans une perspective de développement durable.



Ville Close de Concarneau (Gravure Robida)



Le port de Concarneau dans les années 50





## La gouvernance et le déroulement de l'étude

5

Port de  
Concarneau

De novembre 2009 à avril 2010, un diagnostic économique a été réalisé par le Comité de pilotage stratégique.

En juin 2010, le cahier des charges pour le recrutement des bureaux d'étude a été approuvé par le Comité de pilotage et les prestataires ont été recrutés en février 2011 par le Conseil général.

La Société d'aménagement du Finistère (SAFI) est mandataire du groupement qui réunit le cabinet d'architectes Jean-François Revert et Artélia pour les aspects d'ingénierie technique.

L'étude s'est déroulée en trois phases :

- réalisation d'une analyse prospective aboutissant à plusieurs propositions de scénarios ;
- choix d'un scénario et définition d'un Schéma d'aménagement et de développement du port à 10-15 ans ;
- déclinaison opérationnelle du Schéma (priorisation des actions et investissements à réaliser).

Ces différentes phases se sont déroulées de février 2011 à juillet 2013. Elles ont donné lieu à dix réunions du Comité de pilotage stratégique, deux réunions du Comité de pilotage élargi, huit groupes de travail thématiques et dix réunions du comité technique.



Comité de Pilotage Stratégique du 12/07/13



Comité de Pilotage Stratégique du 12/07/13



6

Port de  
Concarneau

## Instances de pilotage et concertation avec les acteurs du port

### LES INSTANCES DE PILOTAGE

**Un Comité de pilotage stratégique (CPS) de l'étude, installé en novembre 2009 présidé par un représentant élu du Conseil général.**

Il est composé des représentants :

- du Conseil général du Finistère en présence de son Vice-président
- de la Ville de Concarneau en présence de son Maire
- de la Chambre de commerce et d'industrie Quimper Cornouaille en présence de son Président
- de Concarneau Cornouaille Agglomération en présence de son Président
- de l'Architecte des bâtiments de France

Comités  
techniques

### Un Comité de pilotage élargi (CPE)

Il associe autour du Comité de pilotage stratégique les représentants des principaux acteurs portuaires locaux concernés par la réflexion sur le réaménagement du port de Concarneau, ainsi que des organismes intéressés au développement portuaire et à l'économie maritime.

Il réunit les services des 4 structures composant le CPS et les bureaux d'étude et a fourni les éléments techniques nécessaires à l'avancement du Schéma.

### Des groupes de travail thématiques

Autour de l'équipe d'étude et à sa demande, des groupes de travail ont été organisés selon des sujets identifiés.

CONCERTATION

Environ 30 entretiens  
directs avec les  
institutionnels, acteurs  
et utilisateurs du port  
de Concarneau

### 5 groupes thématiques :

Commerce / tourisme  
Formation / recherche  
Utilisateurs plaisanciers  
Activités économiques  
portuaires  
Plan d'eau



## Le poids économique du port

7

Port de  
Concarneau

Le port de Concarneau fait partie des 10 premiers ports de pêche français même si la présence de la pêche hauturière s'est fortement réduite ces dernières années.

Les activités liées à la pêche côtière, aux entreprises de mareyage et de transformation des produits de la mer demeurent importantes pour l'économie du port.

En 2012, la criée a traité environ 10 000 tonnes de produits débarqués.

L'activité des thoniers dans l'Océan Indien a également un impact économique pour le port de Concarneau (construction et recrutement).

Les entreprises de construction et de réparation navale sont également bien implantées sur le site et cette complémentarité est une caractéristique du port de Concarneau. L'Interprofession du port de Concarneau rassemble 50 entreprises correspondant à environ 1000 emplois.

La filière nautisme est moins présente sur le port de Concarneau, qui offre toutefois une forte attractivité en termes d'organisation d'événements liés au nautisme et à la course au large (AG2R, salon nautique Escale C...) et de demandes de places de plaisance.



### CHIFFRES CLÉS 2010

**408 entreprises et 2 734 emplois**  
sur la zone portuaire

Filière Services aux navires : 33 %

Filière Produits de la mer : 28 %

Filière Nautisme : 3 %



8

Port de  
Concarneau

## Le Comité de pilotage stratégique



### Michaël QUERNEZ

*Vice-Président en charge de l'insertion et de l'économie*

Président du Conseil portuaire, j'ai animé et coordonné ces derniers mois les travaux de ce comité de pilotage. Avec une priorité : le développement économique du port, l'emploi.

La construction et la réparation navale doivent en ce sens être confortées, notamment par la modernisation et la mise aux normes environnementales des infrastructures portuaires. Les dossiers officiels sont aujourd'hui déposés auprès des services instructeurs compétents et auprès des partenaires financiers. Le port de Concarneau reste un port de pêche de premier rang national. La tour à glace construite, les travaux dits « d'eau de mer propre » sont en cours, et la criée doit être restructurée pour conforter la débarque et l'activité de mareyage. La mixité pêche plaisance est une réalité. Au lieu de la subir, il nous faut l'organiser. Le développement de la plaisance peut ainsi se faire pour peu que les espaces portuaires soient partagés de façon équilibrée. Le port de Concarneau est un port de centre-ville où les entreprises et les commerces peuvent s'implanter. Les bâtiments du quai ont ainsi été rasés permettant à terme à des porteurs de projets de s'implanter. Des équipements publics aussi. Ce projet le propose.

Quant à la problématique des déplacements, elle doit aussi être reconsidérée pour permettre en toute sécurité les usages professionnels tout en offrant la possibilité aux Concarnois de vivre pleinement leur port.

La suite : un comité de suivi va être mis en place. Sa mission : s'assurer de la bonne mise en œuvre des projets envisagés.

Le port de Concarneau va ainsi changer de visage et continuer à participer du dynamisme de toute une ville, du Finistère, de la Bretagne.



### Jean-François GARREC

*Président de la CCI Quimper-Cornouaille  
1<sup>er</sup> vice-président de la CCI Bretagne, membre du  
Bureau national de CCI France*

Concarneau constitue sur notre territoire un ensemble unique d'équipements de premier rang au service des entreprises de la filière pêche et de la construction réparation navale. Près de 1800 emplois y sont directement liés. L'espace portuaire représente, au sein de « Cornouaille Port de pêche », une place forte de la pêche côtière avec plus de 9 600t de poisson débarqué en 2012 avec un mareyage très actif. D'autre part la compétence des entreprises de Concarneau dans le domaine de la construction et la réparation navale ou nautique n'est plus à démontrer.

L'objectif de la CCI, en tant que concessionnaire, est d'agir pour le maintien de ces activités et des emplois associés.

La CCI a engagé dès 2007, par la démolition du parking couvert, un programme de modernisation et de mise aux normes. Près de 7,5 M€ d'investissements ont ainsi été réalisés avec l'appui financier du Conseil Général, de la Région, de l'Etat et de l'Europe : pontons pêche, tour à glace, eau de mer propre, engins de carénage, requalification de friches...

Ces actions seront poursuivies dans le cadre du schéma présenté. Il faut en effet s'engager dans un projet d'avenir en confortant les savoir-faire, mais en favorisant aussi des activités complémentaires (événementiel, nautisme...). Cela se fera notamment par la réhabilitation des surfaces disponibles afin de les affecter à de nouvelles entreprises. C'est une condition pour retrouver les grands équilibres budgétaires portuaires. La dynamique économique du port de Concarneau et son attractivité en dépendent.





**André FIDELIN**  
*Maire de Concarneau*

*La ville dans le port,  
Le port dans la ville.*

Ce n'est pas seulement un slogan, c'est une réalité, un signe distinctif de Concarneau.

L'enjeu des projets initiés dans le schéma est de poursuivre cette connexion en continuant à diversifier nos activités. La restructuration des voiries autour d'un futur pôle multimodal permettra de fluidifier et de sécuriser l'accès au centre-ville, donc au port et facilitera l'accès aux transports collectifs. Le tourisme d'affaires est une priorité pour accroître notre offre touristique et économique ; la création d'équipements culturels dans le bâtiment de la criée participera à ce développement en se fixant au cœur du port.

Un port, lieu de vie, d'activité, d'innovation et de loisirs.

L'activité plaisance doit trouver sa place dans ce développement. Elle est créatrice de richesses et d'emplois. Son développement se fera en harmonie avec les autres activités portuaires. Le schéma prévoit cette évolution.

Autant de projets qui montrent que la ville ne se coupe pas de son port. Au contraire, Concarneau est riche de cette diversité et évoluera en préservant son histoire.



**Jean-Claude SACRÉ**  
*Président de Concarneau Cornouaille Agglomération*

Le Port de Concarneau dont les bassins baignent le cœur de la ville centre de notre Agglomération demeure un port actif qui tient une place majeure dans l'économie de notre territoire vert et bleu avec une concentration d'activités remarquable : plus de 40 % des établissements de la ville et 20 % de ceux de l'Agglomération.

Pour garder ce rôle moteur et continuer de rayonner grâce à des entreprises de renommée régionale, nationale, internationale et aussi à des PME plus modestes mais néanmoins dynamiques et innovantes, ce port doit aussi savoir évoluer, accompagner les mutations économiques, industrielles et techniques du siècle, se moderniser pour demeurer compétitif.

C'est l'objectif du schéma d'aménagement et de développement du port de Concarneau auquel ont participé avec passion les acteurs et partenaires portuaires sous la houlette du Conseil général. Tous avec la volonté ferme de soutenir la complémentarité et la pérennité de ses différentes facettes, nautiques, de construction et de pêche, de transformation des produits de la mer et touristiques.

Modèle de concertation qui propose au port de Concarneau les voies de son avenir.

# Un port historique

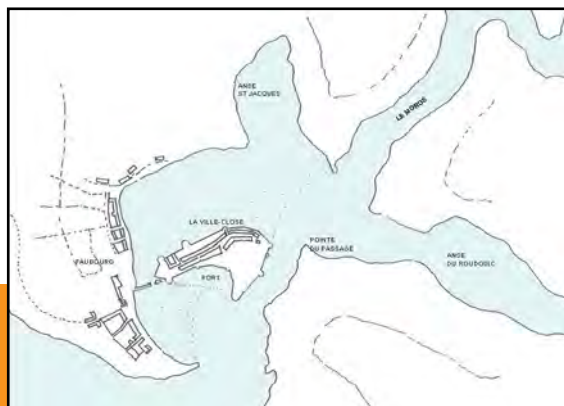
La physionomie du port de Concarneau, au cœur de la ville, a évolué au fil des différents projets urbains et portuaires

10

Port de  
Concarneau

*D'après la « carte des environs de Concarneau » XVII<sup>e</sup> siècle*

*Les limites de Concarneau sont celles de la Ville-Close.  
Le faubourg se développe à l'ouest.  
Deux anses dans le havre du Moros.*



*Concarneau au début du XX<sup>e</sup> siècle*

*La route départementale unifie le territoire de Concarneau.  
Des protections abritent un bassin d'échouage au sud.  
Le quai Carnot est projeté.*



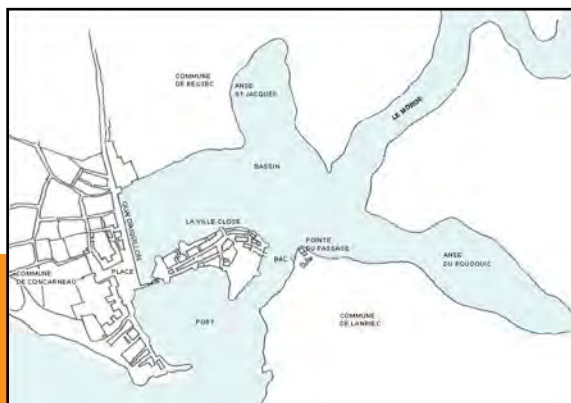
*D'après le premier plan cadastral XIX<sup>e</sup> siècle*

*Trois communes se partagent les rives du havre du Moros ; Concarneau, Beuzec et Lanriec.*

*Un bac dessert la pointe du Passage depuis la Ville-Close.*

*Le quai d'Aiguillon est construit.*

*Des constructions entourent une place face à la Ville-Close.*



**CONCARNEAU AUJOURD'HUI**

*L'arrivée de la gare date du début du XX<sup>e</sup>.  
Les quais Carnot, du Lin, Est et Moros sont construits entre 1934 et 1946.  
La criée, construite dans les années 50, s'agrandit en 1990.  
Les terre-pleins ont peu à peu réduit le plan d'eau de l'arrière port.  
Le pont de la route départementale disparaît, séparant ainsi la rive droite de la rive gauche.*



Le port de Concarneau dans les années 50

# Une diversité d'activités

L'analyse réalisée par les bureaux d'étude a mis en évidence différentes problématiques de co-existence des activités sur le port et des besoins nouveaux pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux liés au développement du port.

## CONSTRUCTION ET RÉPARATION NAVALE



La cale sèche

## PÊCHE ET MAREYAGE



La criée

## PLAISANCE ET COURSE AU LARGE



Le port de plaisance



Le bassin du Moros



L'îlot des Mareyeurs



Transat Concarneau St Barth



Les chantiers Piriou



Vente sous criée



Salon nautique Escale C

## Les éléments du projet

Le travail d'analyse de la situation économique du port, des besoins des différentes filières et des projets existants a permis au Comité de pilotage stratégique de définir des orientations pour l'aménagement et le développement du port, à un horizon de 10-15 ans, qui sont présentées dans un Schéma global.



# Développer la construction et la réparation navale

Les aménagements envisagés doivent permettre de répondre aux besoins de la filière construction et réparation navale en termes d'adaptation à la réglementation et de compétitivité.

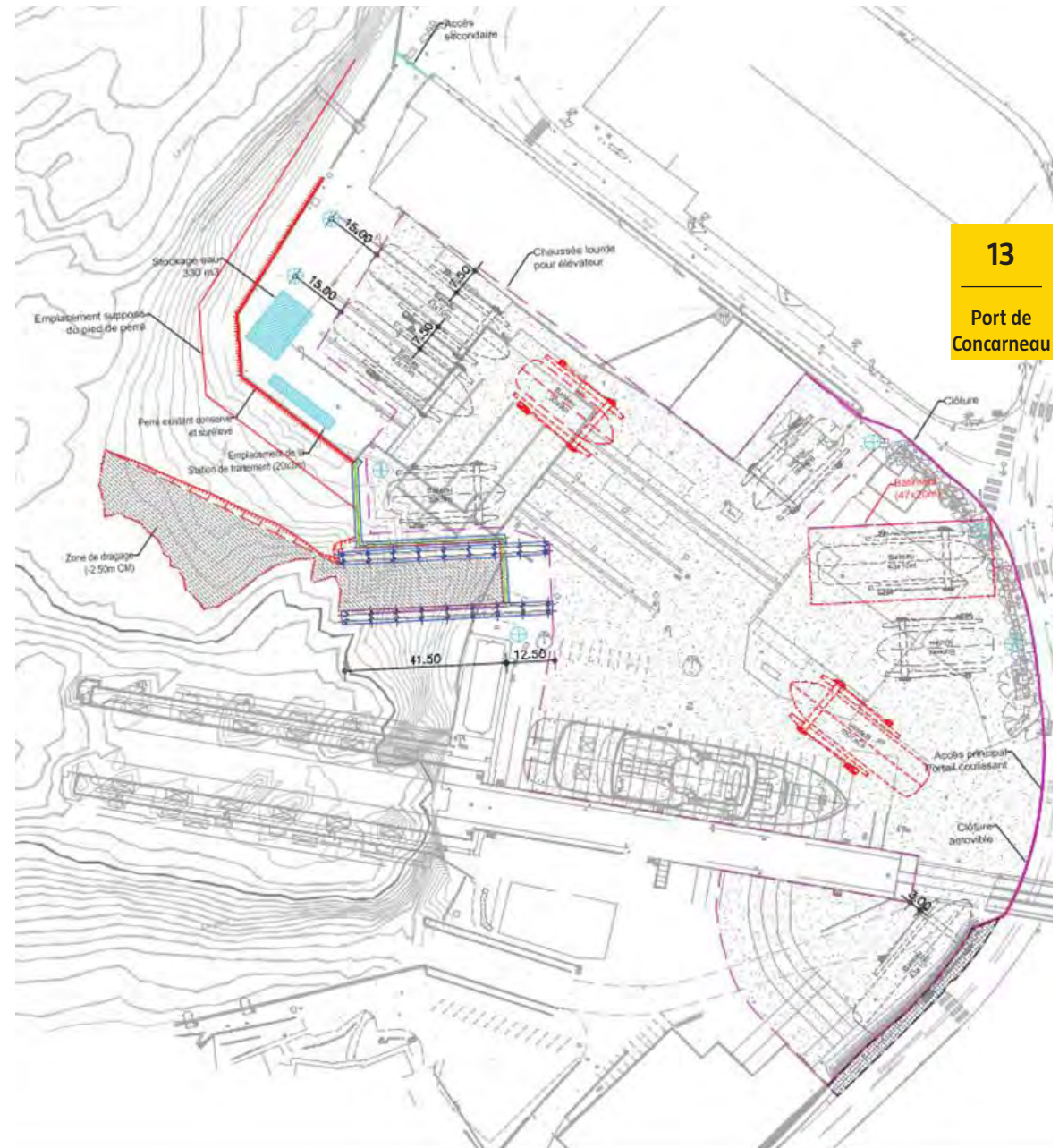
Ils prévoient la mise aux normes de l'aire de carénage et la couverture de la cale sèche.

## *Une mise aux normes de l'aire de carénage*

Le projet prévoit l'optimisation du terre-plein existant avec l'acquisition d'un élévateur à sangles et d'un chariot, la création d'une darse et la réalisation d'une aire technique en chaussée lourde aux normes environnementales (environ 15 000 m<sup>2</sup>).



Photo actuelle de l'aire de carénage

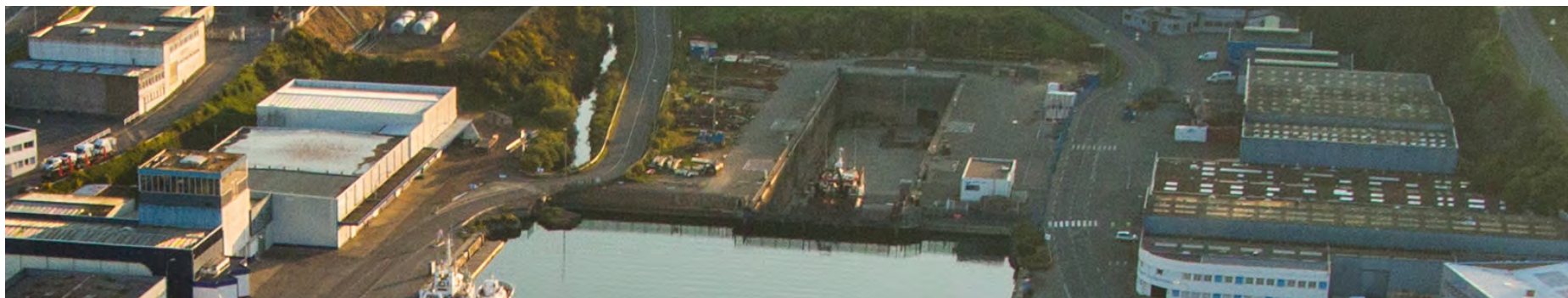
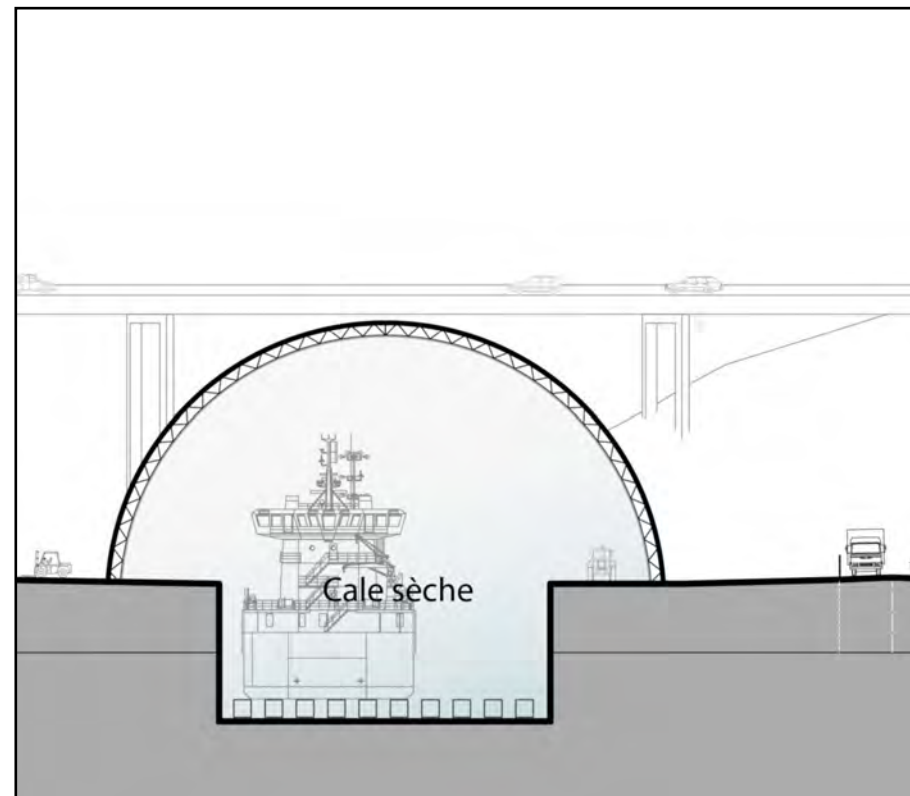
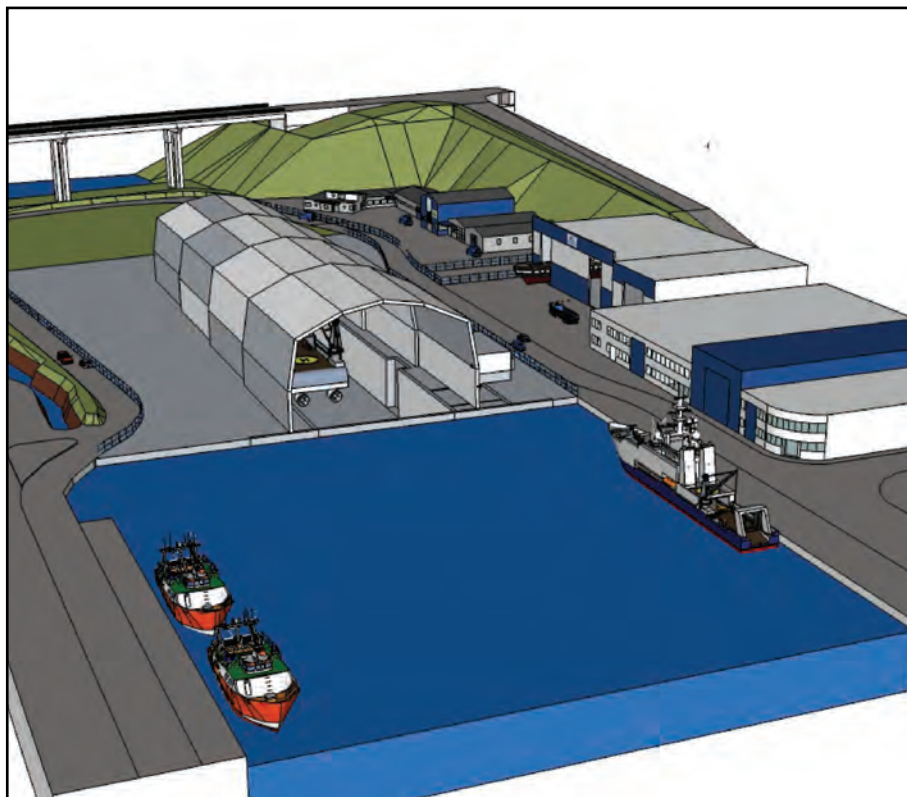


## La couverture de la cale sèche

Le projet de couverture de la cale sèche (équipement rétractable) doit permettre de faciliter le travail des entreprises de Concarneau en créant un avantage concurrentiel et de répondre aux enjeux environnementaux en évitant notamment la dispersion des composés volatils liés à la peinture des navires.

14

Port de  
Concarneau



Cale sèche

# Conforter la filière pêche

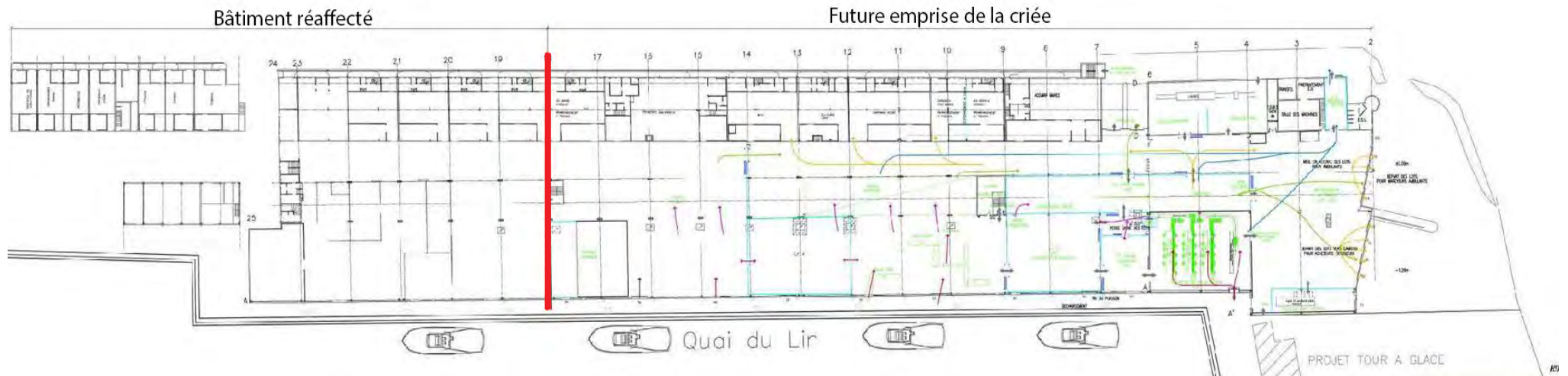
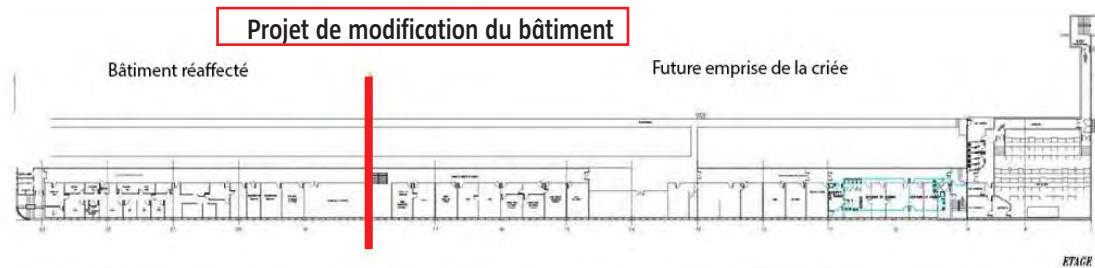
Les aménagements envisagés visent à optimiser les fonctionnalités portuaires nécessaires aux professionnels de la filière pêche et des produits de la mer. Ils prévoient l'optimisation du bâtiment de la criée, l'installation de pontons pêche, d'une tour à glace et le déplacement du poste à gasoil.

## L'optimisation de la criée

La criée (9 500 m<sup>2</sup> au sol) a été dimensionnée pour traiter 40 000 tonnes de poissons. Aujourd'hui, le port de Concarneau est devenu majoritairement un port de pêche côtière qui traite environ 10 000 tonnes de produits par an. Le projet prévoit la réorganisation du bâtiment et la réduction de l'espace utilisé pour rationaliser les flux de produits et de personnels et répondre aux exigences sanitaires

15

Port de  
Concarneau



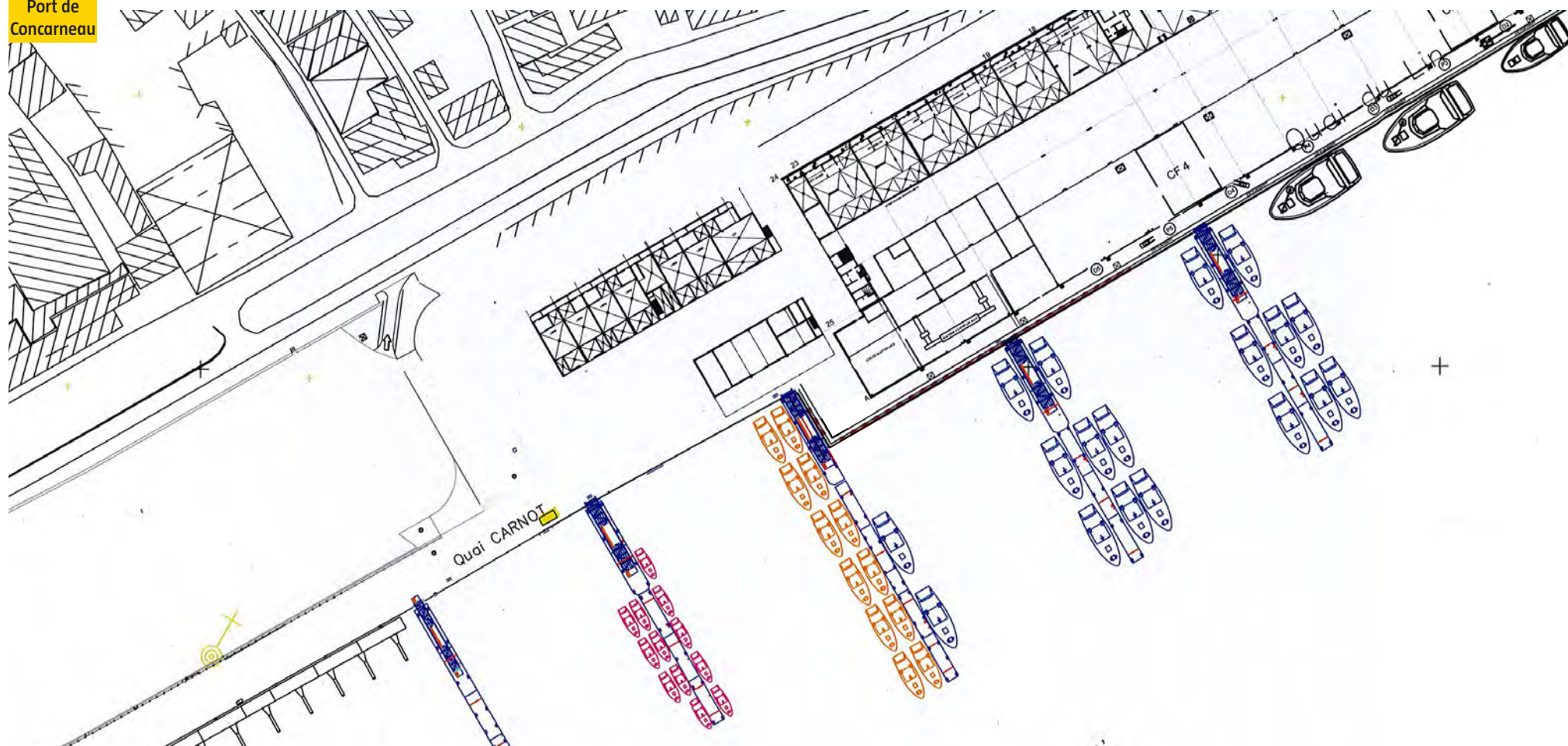
## Les pontons pêche

En 2012, la CCI a installé 4 pannes de pontons (220 mètres linéaires) quai Carnot, pour faciliter et sécuriser le travail des professionnels de la pêche et améliorer les services aux navires. Le montant de l'investissement réalisé en 2012 est de 643 872 € HT. Dans le cadre de la poursuite de l'adaptation de l'outil de travail à l'activité du port et en perspective de l'évolution du bâtiment criée, l'installation d'une cinquième panne de ponton est envisagée face à la criée.

Le poste à gasoil est actuellement situé sur le quai Carnot. Il doit être mis aux normes et son déplacement est envisagé, pour tenir compte notamment des futurs aménagements du bâtiment de la criée et du bâtiment à l'ouest de la criée. Plusieurs positionnements sont envisagés, les échanges techniques doivent se poursuivre pour retenir le meilleur emplacement.

16

Port de  
Concarneau





## La tour à glace

En décembre 2012, la CCI a mis en service une machine à glace de 30 tonnes/jour (production, stockage et distribution automatisée de glace écaille) à l'angle « Est » de la criée (1,7 M€).

Elle permet de glacer des produits sous criée pour le tri et la vente, de distribuer automatiquement de la glace en bord à quai pour les navires et de produire de la glace pour d'autres ports de pêche de Cornouaille, en cas de besoin (Penmarc'h, Loctudy, Douarnenez).



# Développer la plaisance

18

Port de  
Concarneau

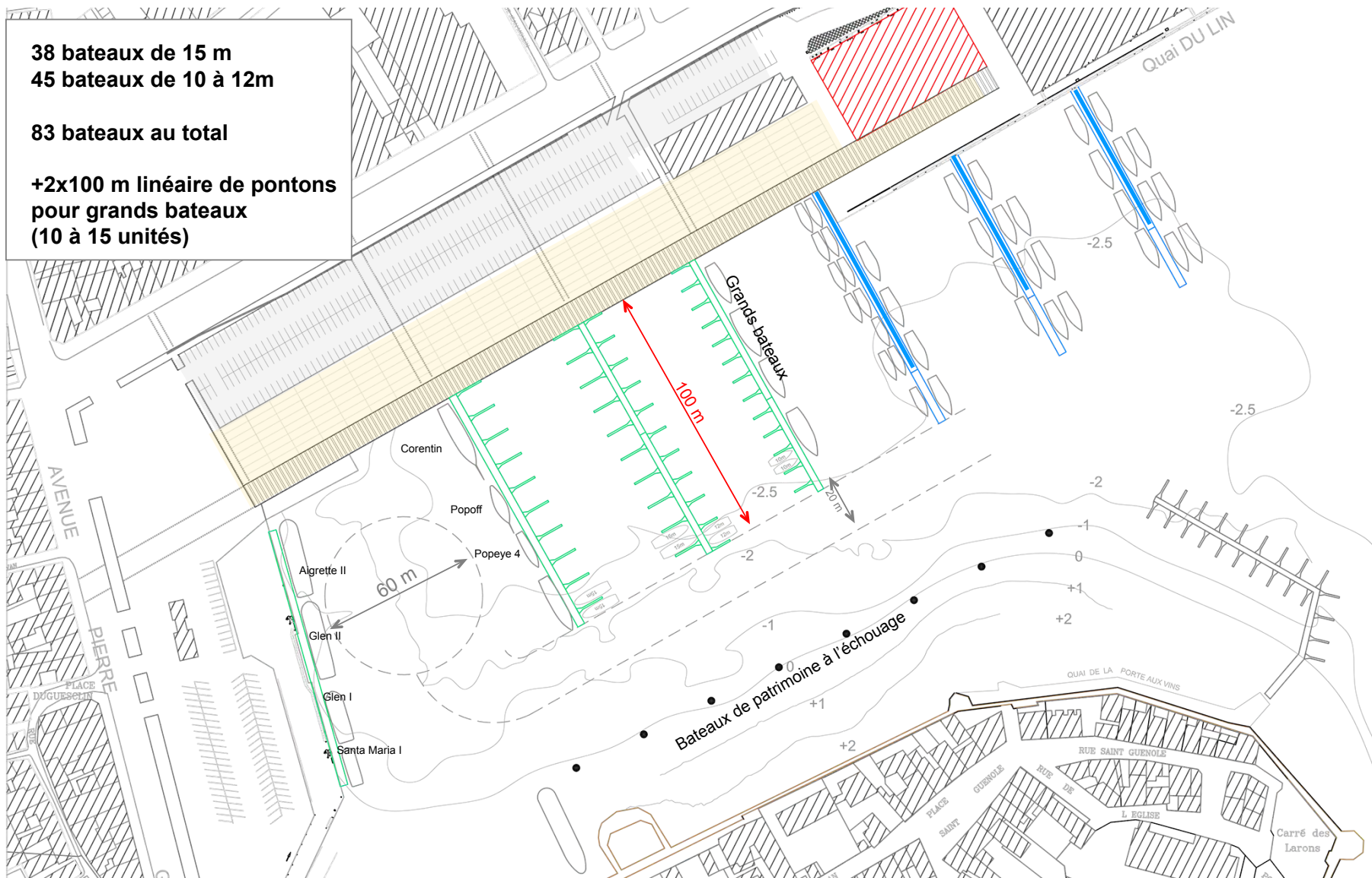
## *L'optimisation de l'avant-port*

Le projet permet de créer de nouvelles places de plaisance sur bouées dans l'avant-port portant la capacité d'accueil à 398 places (+52 places sur bouées pour des petits bateaux, TE < 0,8 m). Le dragage nécessaire au projet est limité (2 500 m<sup>3</sup>).



## L'arrière-port

L'installation de pontons dédiés à la plaisance est envisagée quai Carnot. Ces équipements permettront d'accueillir de nouveaux types de bateaux et de dynamiser l'économie portuaire, tout en confortant la capacité d'accueil de grands événements, notamment liés au nautisme et à la course au large. L'animation du site et l'économie touristique seront renforcées et les points de vue sur la Ville close valorisés.

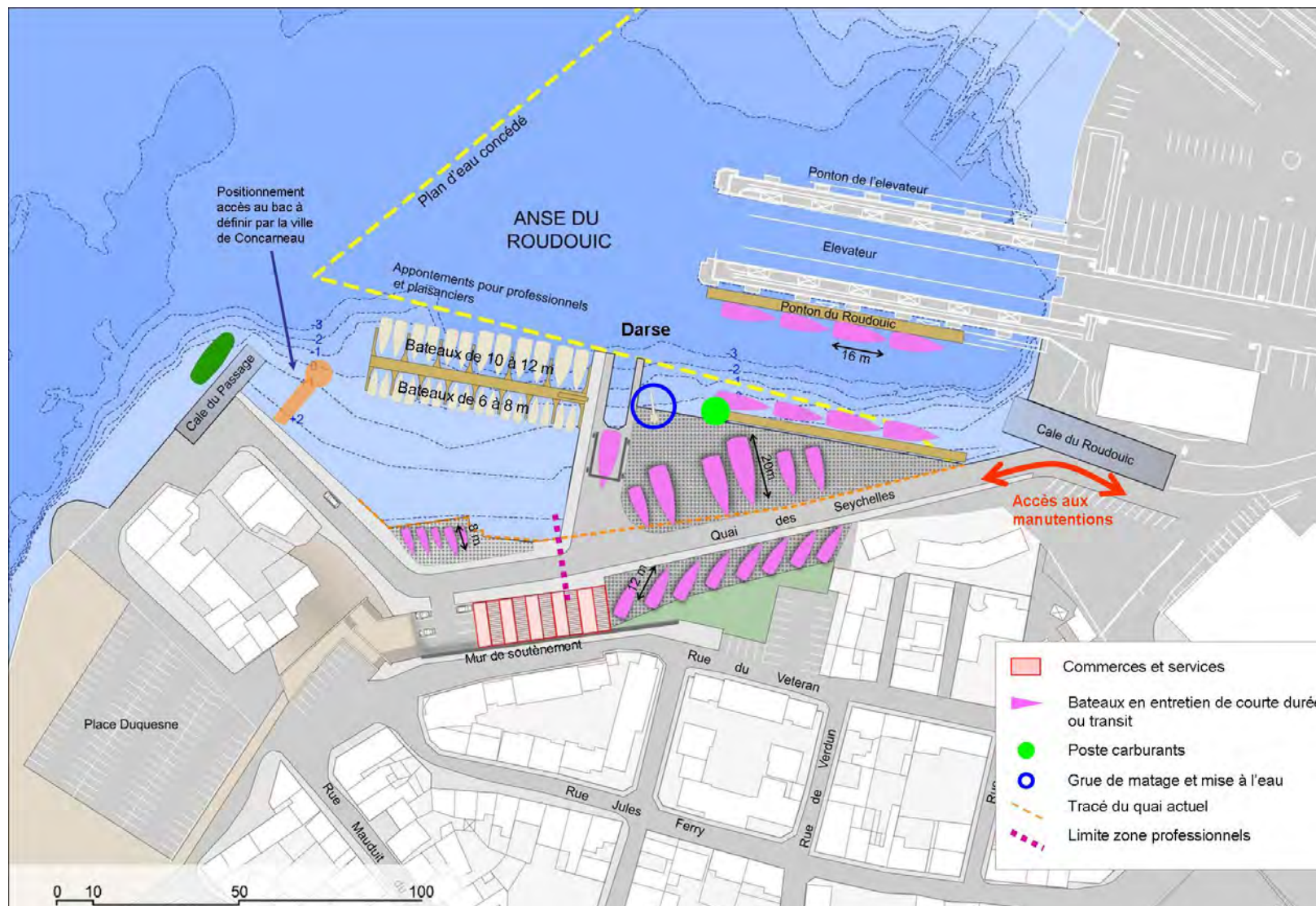


## Le pôle technique - Quai des Seychelles

Le projet prévoit l'aménagement d'une zone technique sur le quai des Seychelles comprenant différents espaces : une zone de manutention avec darse et élévateur de 40 tonnes réservée aux professionnels, des appontements pour les professionnels et les plaisanciers le cas échéant, ainsi qu'une zone ouverte au public équipée d'une aire de carénage, d'un embarcadère sécurisé pour le bac et de services pour les professionnels et les plaisanciers (station service, grue de matage, cellules commerciales).

20

Port de  
Concarneau



# L'interface Ville-port

Les aménagements envisagés dans ce cadre visent à valoriser et à sécuriser les liens entre le port et la Ville, autour notamment d'un projet d'équipement à vocation culturelle dans le bâtiment de la criée. Sont ainsi prévues la création d'un équipement culturel et touristique dans la tête de criée, l'amélioration et la sécurisation des circulations portuaires et l'installation d'un pôle multimodal.

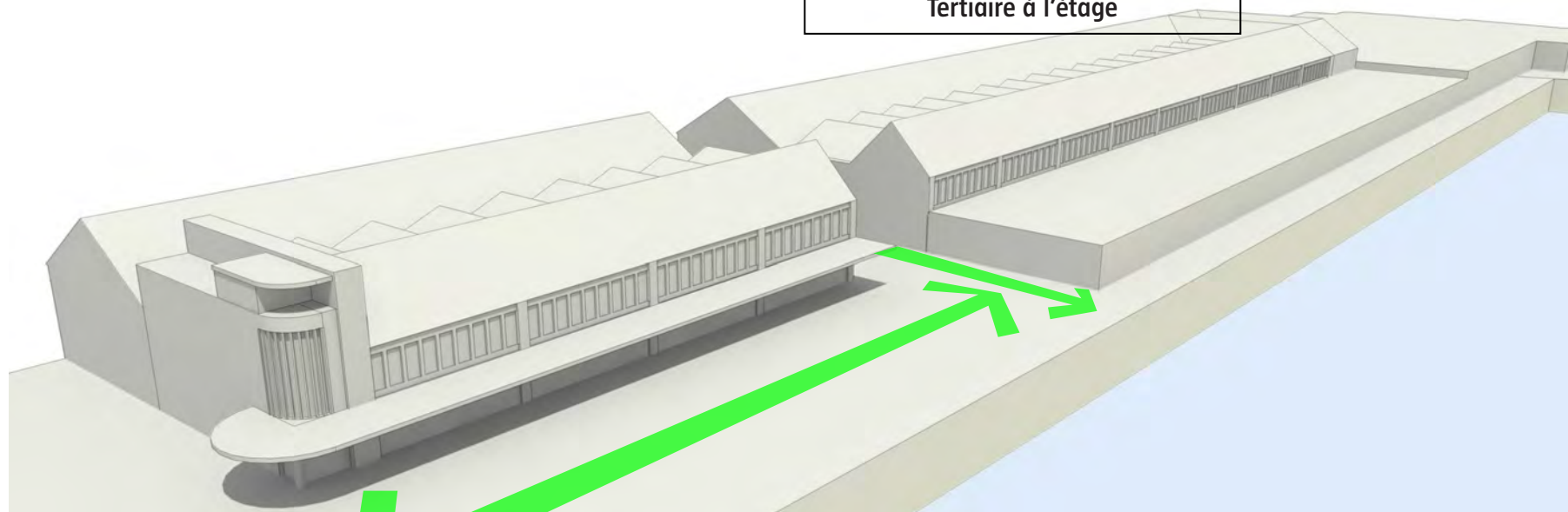
## *Un équipement culturel et touristique en tête de criée*

La réorganisation en cours de la criée permettra de libérer une partie de l'espace du bâtiment (environ 3 200 m<sup>2</sup> en rez-de-chaussée) qui sera dissocié du reste et auquel l'apparence d'origine sera restituée (suppression de l'auvent). Un projet d'accueil d'activités culturelles et touristiques est envisagé. Le programme précis reste à définir en fonction des potentialités du site (médiathèque, centre de congrès, école de musique...).

21

Port de  
Concarneau

Criée et locaux mareyeurs au RDC  
Tertiaire à l'étage



Équipement culturel et touristique

## La gestion de la voirie portuaire

Le projet vise à faire évoluer la gestion de cette voirie et à définir un projet d'aménagement qui permettra de sécuriser le trafic urbain local en laissant la priorité d'utilisation de la voirie aux entreprises du port.

Plusieurs pouvoirs de police co-existeront (Maire et Président du Conseil général). La police nationale peut également intervenir pour faire respecter le règlement particulier de police du port.

22

Port de  
Concarneau



OPÉRATION DE DÉCHARGEMENT



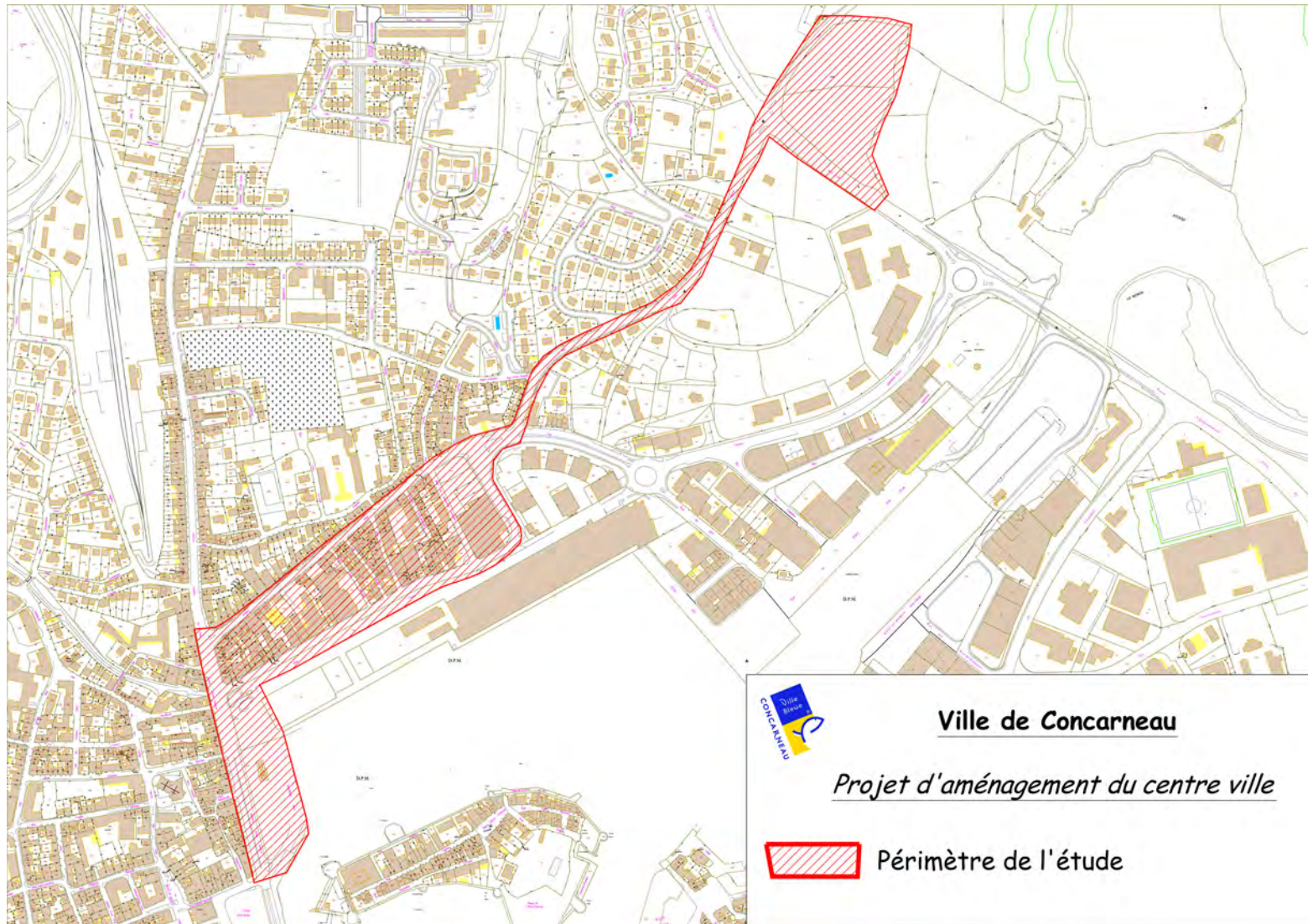
GRUE POSITIONNÉE EN LIMITE DE VOIE



COUPÉE SUR LA VOIE DE CIRCULATION

## Le pôle multimodal et la révision du plan de circulation

Le projet prévoit le réaménagement du centre-ville pour y favoriser tout type de déplacement, la création d'un pôle multimodal avec l'ensemble des autorités organisatrices de transports collectifs, une réflexion sur les sens de circulation des voies Quai Carnot et Avenue Alain Le Lay et l'aménagement de l'avenue Pierre Guéguin, en lien notamment avec l'avenue de la Gare. Une étude sera menée par la Ville sur l'ensemble de ces sujets



# Réhabiliter les locaux et les espaces portuaires

Les aménagements visent à dynamiser la zone portuaire en offrant de nouvelles potentialités d'accueil pour des activités économiques sur le port. Ils prévoient la démolition des anciens locaux et l'implantation de nouveaux locaux économiques quai Est, l'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la criée pour des activités tertiaires notamment, l'aménagement du bâtiment à l'ouest de la criée pour des activités de commerce et de restauration et l'aménagement du parking quai Carnot pour améliorer l'accueil d'événements liés notamment au nautisme et à la course au large.

24

Port de  
Concarneau

## Le quai Est

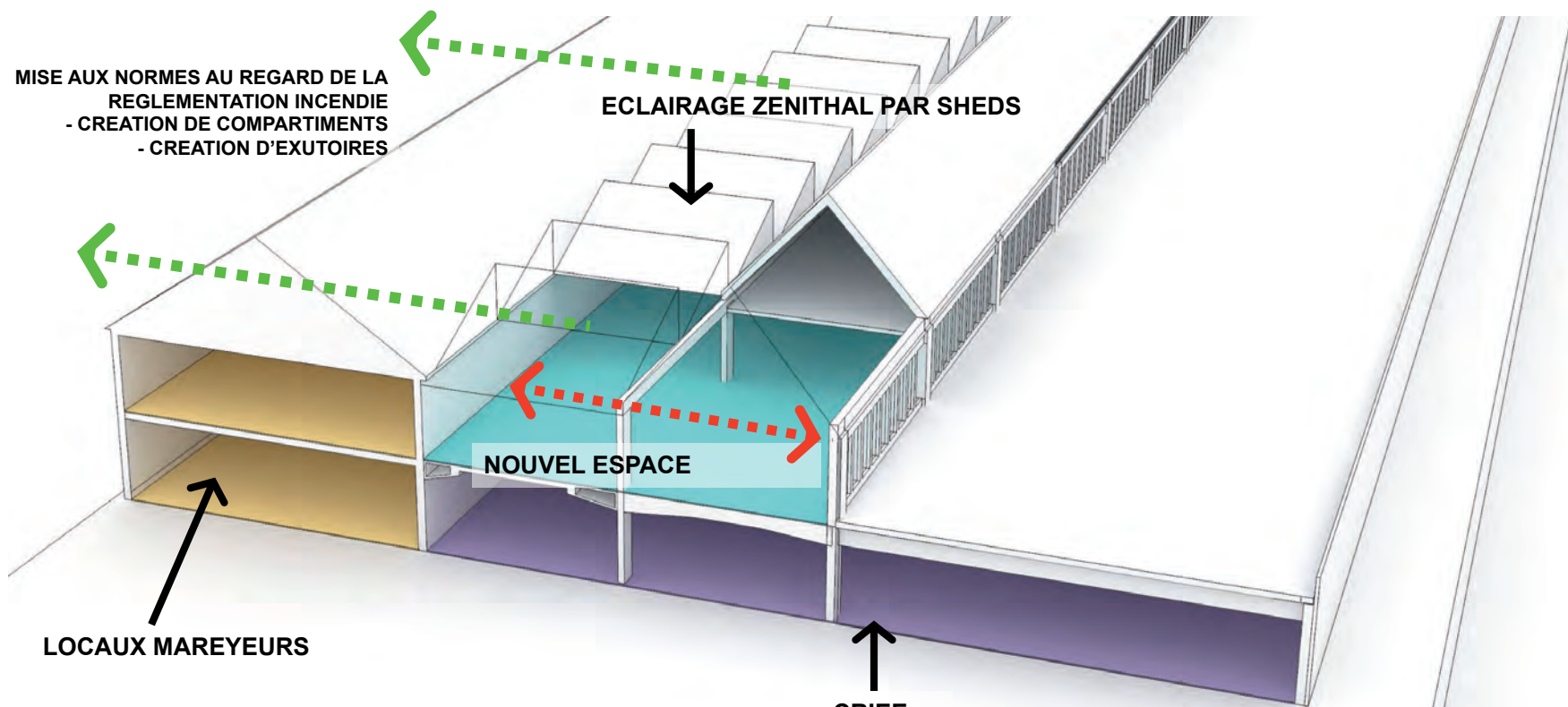
Le projet permettra de développer des espaces à destination d'entreprises en lien avec l'activité portuaire (environ 16 000 m<sup>2</sup>) et en privilégiant les activités nécessitant du bord à quai.





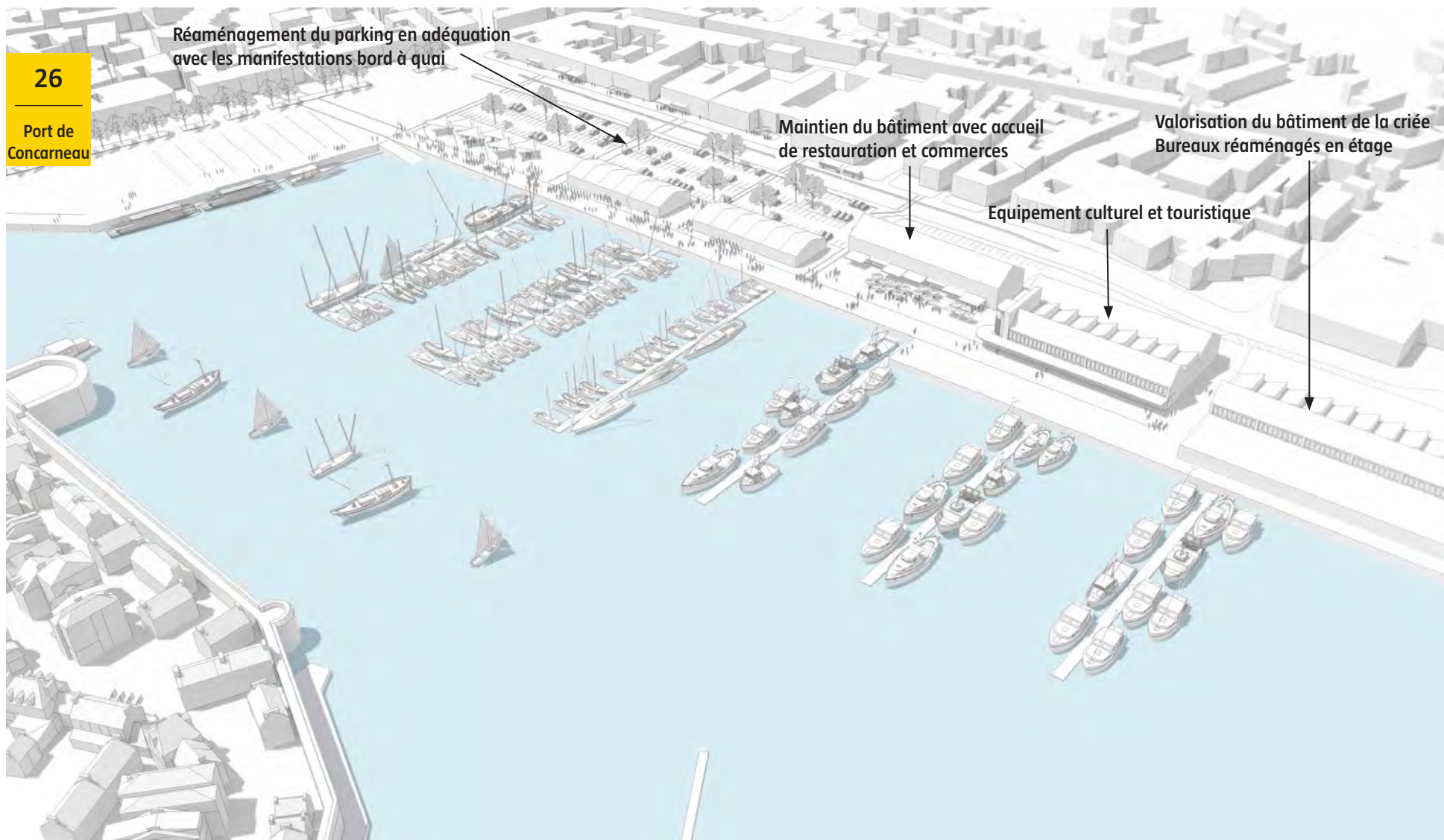
## Le premier étage et le bâtiment Ouest de la criée

Le réaménagement du 1<sup>er</sup> étage de la criée permettrait d'optimiser cet espace et d'offrir des conditions d'accueil favorables à des activités économiques relevant du tertiaire ou du secteur libéral (environ 2 000 m<sup>2</sup> disponibles). L'installation de commerces et de restauration est par ailleurs envisagée dans le bâtiment situé à l'ouest de la criée.



## Aménagement du parking / Accueil d'événements

Le parking actuel devra faire l'objet d'un aménagement urbain soigné totalement compatible avec les activités bord à quai, et notamment les manifestations maritimes organisées sur cet espace. Ce lieu deviendra une esplanade publique, favorisant les transitions piétonnes en bord à quai, en lien avec le plan d'eau. L'aménagement du quai d'Aiguillon sera en lien avec le pôle multimodal de la Ville de Concarneau comme le traitement de l'avenue Pierre Guéguin et du Quai Carnot.



# Synthèse des propositions du Schéma d'aménagement et de développement du port de Concarneau

		Etat d'avancement	Montant prévisionnel connu (HT)
<b>DÉVELOPPER LA CONSTRUCTION ET LA RÉPARATION NAVALE</b>			
<b>COUVERTURE DE LA CALE SÈCHE</b>	Aménagement d'une structure de protection	Choix du prestataire d'étude technique et architecte à l'automne 2013 et études à suivre	6 000 000 €
<b>MISE AUX NORMES DE L'AIRE DE CARÉNAGE</b>	Aménagement complet de l'aire de carénage	Étude finalisée/Dossier de demande de financements en cours	14 300 000 €
<b>CONFORTER LA FILIÈRE PÊCHE</b>			
<b>RÉAMÉNAGEMENT DE LA CRIÉE</b>	Optimisation de la partie technique des espaces de la criée	Étude sur les flux en cours/Finalisation Automne 2013	2 M€
<b>AMÉNAGEMENT DES PONTONS PÊCHE</b>	Reconfiguration et amélioration des pontons pour la pêche (dont 90 000 € pour la nouvelle panne)	La 5 <sup>e</sup> panne sera réalisée en 2013	735 000 €
<b>TOUR À GLACE</b>	Construction d'une tour à glace de 30 tonnes/jour	Réalisé en 2012	1 700 000 €
<b>DÉPLACEMENT DU POSTE À GASOIL</b>	Repositionnement du poste à gasoil	En cours d'étude	En cours
<b>DÉVELOPPER LA PLAISANCE</b>			
<b>PÔLE TECHNIQUE PETITE PÊCHE PLAISANCE QUAI DES SEYCHELLES</b>	Zone de manutention hors aménagement embarcadère du bac	Étude opérationnelle à lancer	5 760 000 €
<b>ARRIÈRE PORT</b>	Étape 1 : 1 335 000 €	Étude opérationnelle à lancer	2 265 000 €
	Étape 2 : 590 000 €		
	Étape 3 : 340 000 €		
<b>AVANT PORT</b>	Optimisation des places (+ 52 places) - Hors renforcement de la protection du plan d'eau	Étude opérationnelle à lancer	263 000 €
<b>AMÉNAGER UNE INTERFACE VILLE / PORT</b>			
<b>AMÉNAGEMENT DE LA TÊTE DE CRIÉE</b>	Programme d'équipement culturel et touristique en cours de définition	Restitution des scénarios à l'automne 2013	En cours
<b>CIRCULATIONS SUR LE PORT</b>	Pôle multimodal	Choix des prestataire à l'automne 2013/Études à suivre	En cours
	Traitement des voiries et de la signalétique	Étude opérationnelle à lancer	En cours
<b>RÉHABILITER LES ESPACES PORTUAIRES</b>			
<b>QUAI EST</b>	Déconstruction et réaménagement des espaces	Déconstruction réalisée	En cours
<b>1<sup>er</sup> ÉTAGE DE LA CRIÉE</b>	Programme à définir plus précisément	Étude opérationnelle à lancer	En cours
<b>BÂTIMENT OUEST CRIÉE</b>	Programme à définir plus précisément	Programmiste retenu/Étude à suivre/Ouverture été 2014	En cours
<b>PARKING ÉVÉNEMENTIEL</b>	Aménagement du parking	Étude opérationnelle à lancer/lié à l'étude de déplacement	En cours



CONSEIL  
GÉNÉRAL  
**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*



**Conseil général du Finistère**  
**Direction du Développement économique et international**

Service Mer

32 Boulevard Duplex - CS 29029  
29196 Quimper Cedex

Tél. 02 98 76 20 34  
Courriel : [mer@cg29.fr](mailto:mer@cg29.fr)

**www**  
**.cg29**  
**.fr**